



BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE

VALLÈRES

VALL'AIR D'ÉTÉ 2022



BUDGET 2022

PROJETS / INVESTISSEMENTS

FÊTE DE L'ÉCOLE

LES FAMILLES ET LES ENFANTS ONT
RÉPONDU PRÉSENTS

DE NOUVELLES ACTIVITÉS À FAIRE POUR 2023

DANSE MODERNE JAZZ (FAMILLES RURALES), SALLE DES FÊTES, LE JEUDI DE 17H-20H

DERNIÈRES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Février 2022 : Adhésion au centre permanent d'initiatives pour l'environnement Touraine Val de Loire

La commune de Vallères renouvelle son adhésion à l'association labellisée "Centre Permanent d'Initiatives pour l'environnement Touraine Val de Loire" pour un coût de 30 euros. Cet organisme travaille depuis de nombreuses années à la préservation du patrimoine et de l'environnement ainsi qu'à la sensibilisation de la population sur le pays du chinonais et sur les différents cantons qui le constituent. Ils proposent des missions d'intérêt général et notamment l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

Recrutement d'un agent technique

Le conseil municipal a décidé de recruter un agent dans le grade d'adjoint technique territorial à partir du 01/09/2022. Ses missions sont l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments. Ce recrutement sous statut stagiaire fait suite au départ d'un agent du service technique.

Mars 2022 : Tarifs repas restauration scolaire à compter de la rentrée de septembre 2022

La société Restoria, prestataire pour la fourniture des repas de la cantine a fait valoir auprès de la commune ses difficultés au regard des différentes augmentations auxquelles elle doit faire face notamment l'électricité, la hausse du SMIC, des matières premières...

La municipalité a du revoir à la hausse les prix des repas payés à la société. Pour limiter l'augmentation, il a été décidé que la quantité de produits BIO soit abaissée à 30% au lieu de 40 %. Grâce à cette décision, la hausse pour la commune est contenue à 2 % au lieu de 8% comme il était demandé. Ces nouveaux prix sont appliqués depuis le 1 juin 2022 mais l'augmentation est prise en charge par la commune et elle n'est pas répercutée aux parents, à ce stade. Cependant, une participation des familles pourrait être envisagée à partir de janvier 2023, le cas échéant.

Juillet 2022 : Arrêté préfectoral portant sur le classement des communes particulièrement exposées au risque de feu de forêt

La préfecture d'Indre et Loire demande un avis sur un projet d'arrêté portant classement en massif à risque d'incendie les forêts situées sur 30 massifs forestiers du département au titre de l'article L.1321 du code forestier. Le projet d'arrêté classe la commune de Vallères en catégorie P2 (obligation de débroussaillage pour les infrastructures linéaires et actions de communications).



PREFET D'INDRE-ET-LOIRE

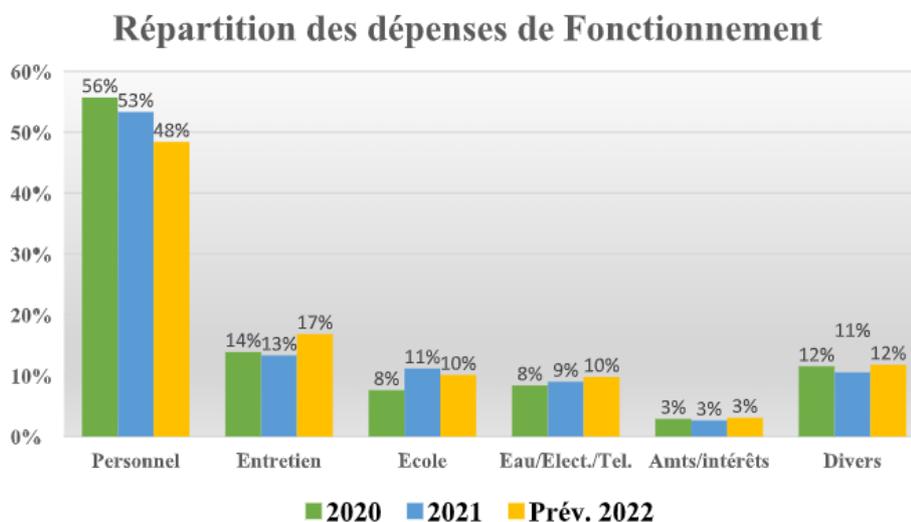
Budget 2022

Sans évènement exceptionnel, l'exercice 2021 s'est déroulé conformément aux prévisions.

Les recettes ont enregistré une légère progression et se situent à 815 000 € (+ 2%) et les dépenses de Fonctionnement retrouvent leur niveau de 2019 à 600 000 € (après une baisse conjoncturelle de 25 000 € en 2020). Cet exercice permet de dégager un excédent sur charges courantes de 215 000 € pour faire face aux investissements en cours et à venir.

Concernant l'année 2022, les recettes sont estimées au même niveau qu'en 2021, mais les dépenses sont provisionnées en hausse de 7,7% à 646 000 €. A noter que ce chiffre établi en début d'exercice risque d'être dépassé par l'évolution actuelle des prix dans de nombreux domaines. Pour ne citer qu'un poste, l'électricité qui a représenté une charge 37 686 € en 2021 est budgétée 48 000 € en 2022, soit + 27%, et ce sera probablement plus...

La répartition des dépenses de Fonctionnement évolue peu :



Pour ce qui concerne les Investissements :

Les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité se poursuivent, en lien avec ceux du réaménagement du centre bourg. Ces derniers sont maintenant bien engagés et devraient s'achever fin 2022 début 2023. L'agencement du cabinet médical est achevé et depuis cet été une Kinésithérapeute (Valérie VAILLANT) et une infirmière (Julie DENIAU) ont pris possession des lieux. Enfin, le « Pumtrack », ou dit plus simplement la piste de VTT / BMX / Roller et autres Skateboards, est opérationnelle au terrain de loisirs.

Ainsi que nous l'avons évoqué l'an dernier, un prêt de 500 000 € a été négocié auprès de différents établissements financiers et finalement conclu avec le Crédit Agricole au taux fixe de 0.59% sur 20 ans.

Il reste à ce jour un projet en cours d'étude pour le réaménagement du groupe scolaire. Toutefois, l'évolution actuelle des prix de la construction et des marchés financiers nous conduisent à aborder le sujet avec une grande prudence...

La décision finale interviendra dans les prochaines semaines.

En termes de Fiscalité

Inchangés depuis 2015 les taux de taxe foncière sur le bâti et le non bâti sont révisés cette année à hauteur de 2%. Cette hausse, qui représente en moyenne une majoration de 10 à 15 € par foyer, permettra d'amortir (partiellement) l'évolution des charges évoquée ci-dessus. Le barème s'établit désormais comme suit :

Taxe Foncière	2021	2022
Bâti	35.52%	36.23%
Non Bâti	45.91%	46.83%

Convention entre le conseil départemental et la commune : réalisation des travaux de renouvellement de la couche de roulement en agglomération

La commune a décidé de réaliser des aménagements du cœur de village avec renouvellement de la couche de roulement, sur une section des routes : rue du Val de Loire et rue de la Buffeterie, afin de modérer la vitesse des usagers de la route. La convention a pour objet de préciser les modalités de la maîtrise d'ouvrage sur le domaine public routier départemental en vue des travaux d'aménagement. Elle fixe les conditions de prises en charge par le conseil départemental du renouvellement de la couche de roulement RD39 et 321 en agglomération.



Quelques petites nouveautés sur la place de la Mairie, dont notamment une boîte « LivriLibre ».

Le principe est simple et gratuit : chacun est libre de déposer un livre de son choix et d'en emprunter un autre. Plutôt que de stocker ou de jeter, l'idée est d'échanger pour découvrir d'autres lectures. Le but est de partager et de faire circuler les livres qui ont marqué les lecteurs.



Sensibilisation des propriétaires à l'élagage

ENEDIS vous informe
« ELAGAGE = SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE »



Chaque propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété. Les distances entre la végétation en domaine privé et la ligne électrique doivent être conformes à la norme NF-C.11-201 (cf. schéma ci contre).



Les arbres, arbustes ou branches plantés sur un terrain dont vous êtes propriétaire ne doivent pas dépasser votre domaine et ne doivent pas non plus se trouver sous les lignes électriques. Une distance de 5 m doit être respectée entre votre végétation et le réseau. Pensez aussi à anticiper la pousse de cette végétation.

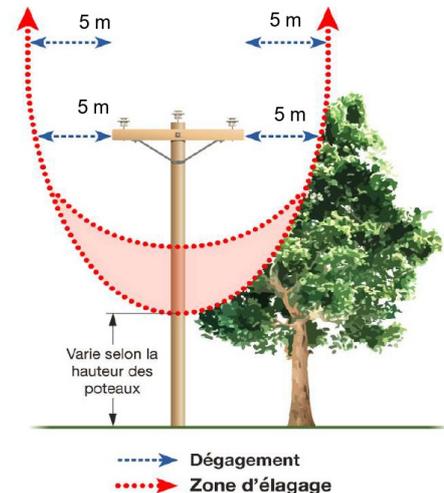
L'élagage doit être réalisé par le propriétaire ou l'occupant à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après envoi d'une DT DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

La chute de vos arbres ou branchages sur le réseau électrique peut engendrer des blessures graves voire mortelles ou des dégâts au réseau ; la réparation des dommages vous sera alors demandée.

« Pour la sécurité de tous,
Pour éviter des coupures d'électricité lors d'évènements climatiques
Pour vous et pour les autres utilisateurs du réseau »



* DT DICT : déclaration de projet de travaux, déclaration d'intention de commencement de travaux



Questionnaire à destination des propriétaires de cavités souterraines et de coteaux

Cavités 37 travaille en partenariat avec l'INERIS, établissement public spécialisé dans les risques, pour la réalisation d'un nouveau guide technique. Celui-ci sera axé sur les travaux réalisés en caves et en coteaux. C'est en effet pas toujours facile de s'y retrouver avec ce genre de travaux spéciaux tant pour les municipalités que pour les particuliers. Ce travail permettra ainsi d'expliquer simplement quels types de travaux sont adaptés à quelle problématique, et de faire un état des lieux des écueils qui peuvent être rencontrés afin d'y prêter attention.

Pour cela, Cavité 37 a besoin de récolter des informations auprès des particuliers et/ou des collectivités ayant déjà mené ce genre de travaux. Vous trouverez ci-dessous le lien vers un questionnaire à ce sujet. N'hésitez pas à revenir vers eux pour tout renseignement et à leur transmettre tous les documents qui vous sembleraient utiles...

Le questionnaire :

<https://forms.office.com/r/XtWsbj0QBk>



TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE OFFICIEL : MAIRIEVALLERES.WIX.COM

6

TOUS EN FETE A L'ECOLE DE VALLERES LE SAMEDI 2 JUILLET

Il ne manquait plus qu'un évènement pour entériner le retour de l'insouciance et des jours heureux sur la commune. La fête de l'école de Vallères était célébrée dans la joie et les familles ont répondu présentes.

Au comptoir, sur leur plaid ou à table, près d'une dizaine de stands de jeux pour enfants, la cour de récréation grouillait de vie et les cris de joie rivalisaient avec la bande-son de cette journée. La venue des pompiers et l'animation FREESTYLE football ont attiré les regards, et personne ne se privait de filmer la danse des enfants sur le rythme d'hakuna Matata proposée par l'équipe enseignante.

En somme, après avoir été privés durant deux années de ce rendez vous, l'association des parents d'élèves, les enseignants et tous les organisateurs se sont pleinement investis, en offrant une journée mémorable (sympa ce Photobooth !) à laquelle les familles auront pris part. Une séance PhotoBooth a été organisée le lundi à l'école pour le plaisir des enfants. Nous remercions les familles qui nous ont aidés pour cette journée (Installations, tenue des stands, gâteaux...).

On se retrouve en septembre pour une nouvelle année, le bureau se renouvelle (3 départs d'annoncés (et oui les enfants grandissent)). Vous voulez dynamiser l'école par des manifestations, tournoi de pétanque, diverses ventes (madeleines, sapins, chocolats) et le village par sa fête de l'école, une randonnée familiale, ... Alors venez faire partie de l'équipe car sinon plusieurs projets ne pourront pas aboutir.

Place aux cadeaux : La municipalité a remis un livre à tous les élèves de l'école et le Maire et les adjoints ont offert une calculatrice aux CM2 lors de la fête de l'école pour marquer leur passage en 6ème à la rentrée prochaine. Pour les accompagner dans leur réussite, l'Association des Parents d'Elèves leur a également offert une clef USB.

L'équipe de l'APE de Vallères.



Le jardin partagé de l'APE et de l'accueil Ados de Vallères

L'association "Accueil Ados Vallères" et l'APE ont organisé une journée « Bricolons Ensemble ». Le 7 Mai, un espace un peu perdu de notre commune a été réaménagé, le but est de dynamiser cet espace vert afin de lui redonner vie. Cet espace se trouve à coté de l'église. 4 bancs, 1 table, 1 compost et 1 coin jardin ont été réalisés par les CM2 et les ados. Merci à Benoît, Pierre pour leur temps, tous deux papas d'ados et entrepreneurs multiservices à Valleres et au papi - Sans eux, ce projet aurait été plus long à mener...

N'hésitez pas à venir prendre un petit temps pour vous prélasser.



"Premier atelier : désossage de palettes et fabrication d'un salon de jardin et d'un composteur".



"Deuxième atelier : création d'un carré potager, on creuse la terre, on la prépare et on plante des fraisières, des framboisiers, choux rouges, courgettes, melons, salades, tomates..."



Comité des fêtes : Feu de St-Jean du 18 juin 2022

Que s'est-il passé depuis le spectacle et la tombola de Décembre 2020 ?

"Le 18 juin 2022 était prévu notre traditionnel Feu de St-Jean.. En raison du risque incendie, un arrêté préfectoral du 17 juin 2022 interdisait de tirer le feu d'artifice et d'allumer le feu de St-Jean. Au regard des préparatifs et des frais engagés, Le Comité des Fêtes a décidé de maintenir la fête avec restauration, buvette et animation musicale avec un DJ. Ainsi, malgré la chaleur caniculaire, de nombreux visiteurs ont répondu présent et sont venus se restaurer et se désaltérer.

Merci pour ce témoignage de solidarité qui nous encourage à continuer à animer Vallères."



Concours de pétanque du 26 mai 2022, organisé par l'Association Vallères Pétanque.

24 équipes se sont inscrites en doublette pour notre concours de pétanque du jeudi de l'Ascension 2022, soit 48 personnes. Les joueuses et joueurs sont venus des clubs et assos des communes de Cheillé, Villaines-les-Rochers, Savonnières, Rivarenes et Vallères. A noter la participation de 5 équipes mixtes et une équipe 100% féminine.

Le concours a débuté vers 14h30 et chaque équipe a joué 4 parties (format gagnant-gagnant), à l'issue desquelles un classement a été effectué avant la distribution des lots vers 19h00. Toutes les équipes ont reçu un lot. 2 équipes seulement ont remporté leurs 4 parties. Un grand bravo à Mat et Jean-Pierre (équipe mixte) qui finissent en 2^{ème} position ainsi qu'à Christian et Patrick qui ont remporté le concours. Le soleil étant au rendez-vous, le concours a été un succès et notre buvette a bien fonctionné. Beaucoup de joueurs nous ont félicité pour notre organisation et la bonne ambiance pendant le concours. Des échanges sympathiques ont eu lieu lors du pot de l'amitié, partagé en fin de journée avant la clôture.

Nous vous donnons rendez-vous à l'occasion de notre prochain concours prévu en octobre prochain.



Activités 2022/2023 (salle des fêtes)

- Lundi :

Couture (Créa détente), salle du conseil 18h30-20h

Circuit training, stretching, zumba (Val dance), salle des fêtes 18h-20h

- Mardi

Musique (harmonie de Vallères), salle des fêtes, 20h30-22h30

- Mercredi

Renforcement musculaire, step, trampoline (Val dance), Salle des fêtes, 18h15-20h

- Jeudi

Danse moderne jazz (familles rurales), salle des fêtes, 17h-20h

Activités proposées par: - Val dance à compter du 31 aout 2022

- familles rurales à compter du 15 septembre 2022

ASSOCIATION VAL'DANCE

Venez découvrir nos différents cours de fitness
DÈS Le MERCREDI 31 AOUT 2022

Lundi:

- 18H00 SPECIAL ABDOS
- 18H15 TRAMPOLINE
- 18H30 RENFORCEMENT MUSCULAIRE
- 19H00 KANGOO DANCE Nouveau concept
- 19H20 ZUMB'A / POUND
- 19H40 20 MIN SPECIAL STRETCHING

MERCREDI:

- 18H15 RENFORCEMENT MUSCULAIRE
- 18H45 TRAMPOLINE
- 19H00 STEP/ LIA NIV DEBUTANT/ NIV 1
- 19H30 STEP/ LIA NIV 1/ NIV INTERMEDIAIRE

En fonction des éventuelles restrictions sanitaires une modification d'organisation du planning est possible.

**TARIF: TOUS LES COURS COMPRIS
80 EUROS POUR L'ANNEE**

1 SEANCE OFFERTE

LE MATERIEL EST FOURNI (SAUF LE TAPIS) **Contact: 06/33/84/90/52**
Facebook: LUCIE VAL'DANCE

LIEU: SALLE DES FETES DE VALLERES

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

TOUS SUR LA PISTE ! DANSONS !

NOUVEAU COURS :

MODERN STREET JAZZ

CHAQUE JEUDI

- 6-9 ANS : 17H-17H45
- 10-13 ANS : 17H50-18H50
- À PARTIR DE 14 ANS : 18H55-19H55

RENTREE LE 15 SEPTEMBRE
ESSAI POSSIBLE AVANT INSCRIPTION

SALLE POLYVALENTE DE VALLÈRES

POUR PLUS DE DÉTAILS:
HTTPS://WWW.FAMILLESRURALES.ORG/RIDELLOIS/

Création d'une association de MMA début janvier 2023 ?

Qu'est ce que le MMA ? Anciennement "Freefight", il s'agit d'un sport de combat qui tend à gagner en notoriété. Né d'une légalisation au Brésil, il fait désormais des émules dans le monde entier. Il a vu le jour dans la seconde moitié du XXe siècle, et son nom a été utilisé pour la première fois en 1993. Ce sport associe de nombreuses disciplines boxe, jiu-jitsu, lutte etc.

Si vous êtes intéressé, voici le lien du questionnaire pour préparer l'année : <https://urlz.fr/j4Dd>

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE OFFICIEL : MAIRIEVALLERES.WIX.COM



Rendez (vous) service

Faites un **Service Civique**

Pour **tous les jeunes** de 16 à 25 ans*

Des missions de 24h/semaine indemnisées **580€/mois**

FORUM SERVICE CIVIQUE
Mercredi 7 septembre 2022
 14h-17h Salle Auguste Rodin
 à Azay-le-Rideau
 (Rue Gustave Eiffel)

Remi
Lignes TF et TV

dans le **Ridellois**

en **Vallée de l'Indre**

dans le **Chinonais**

Des missions :
 Animation
 Patrimoine
 Solidarité
 Numérique
 ...

* Jusqu'à 50 ans pour les personnes en situation de handicap

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
 sfalconnet@fol37.org
 06 43 14 85 70

SERVICE CIVIQUE
 un métier pour chaque service de tous

Azay le Rideau

Fédération **INDRE ET LOIRE**
 la Ligue de l'enseignement
 le réseau de l'école publique

CONSEILLER NUMÉRIQUE
 France services

Un Conseiller Numérique dans votre commune

INITIATION INFORMATIQUE INTERNET
 ORDINATEUR. TABLETTE. SMARTPHONE. INTERNET ...

Les thématiques

- Prise en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette).
- Navigation sur Internet : outil de fonctionnement et de navigation web.
- Connaissance de l'environnement et le vocabulaire numérique.
- Envoi, réception, gestion des courriels.
- Utilisation des applis utiles sur un smartphone.
- Gestion des contenus numériques.
- Autre selon les besoins des usagers.

Comment faire ?

- 1 Prenez rendez-vous avec votre Conseillère numérique pour diagnostiquer vos compétences (à Cheillé ou sur votre commune).
- 2 Discutez de vos besoins liés au numérique et de vos attentes.
- 3 Choisissez ensemble les thématiques pour un accompagnement individuel ou en atelier collectif.

Tous les ateliers et accompagnements individuels sont **GRATUITS** et sur **INSCRIPTION**.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec **Aneta - votre Conseillère numérique** au :
 02 47 45 37 38

France Services Cheillé
 20 bis rue de Chinon
 37190 Cheillé
 02 47 45 37 38

Touraine Vallée de l'Indre
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

France services
 Jean-Louis Baudouin
 Maire d'Azay-le-Rideau

Une nouvelle coiffeuse et une nouvelle diététicienne à Vallères

Coiffure à domicile

Aurél'Coif'
 Vallères

Bienvenue

Je m'invite chez vous dans un périmètre de 20km. J'ai à mon actif 20 années d'expériences ainsi je pourrais vous proposer toutes mes compétences en matière de coiffure féminine, masculine et sans oublier les enfants en utilisant en majorité des produits Français, naturels et 100% végan.

06 80 15 56 35

f i g

FLORA HUAULT

Diététicienne diplômée d'état

"Je vous propose mes services à domicile pour rééquilibrer l'alimentation, perdre ou prendre du poids, gérer les troubles métaboliques (diabète, cholestérol...) ou encore vous accompagner lors d'une grossesse ou de la ménopause.

Parallèlement, j'aimerais partager ma passion pour la cuisine avec des personnes qui n'ont plus l'envie, ni les idées ou le temps ou celles et ceux désireux d'apprendre des recettes simples pour se faire plaisir au quotidien.

Ensemble nous préparerions des plats savoureux. La cuisine est un excellent moyen de communication et d'échanges.

Pour plus d'informations, vous pouvez me contacter au
 06-30-36-06-76."

Cérémonie de commémoration du Crash du Betty L

Le 25 juin, c'était la cérémonie de commémoration du crash du Betty L avec la participation de l'association Touraine Mémoire 44 et l'Harmonie de Vallères.



Cinéma en plein air de Vallères (09/07/22)

Le samedi 9 juillet, notre commune a eu la chance de recevoir une soirée de cinéma en plein air. Malgré la chaleur, vous étiez nombreux à regarder le film "Mauvaises Herbes" de Kheiron. Nous remercions le comité des fêtes et l'Accueil ados pour avoir proposé des stands de restauration.



Nos Joies

Camille CHERAMY est née le 11 février 2022

Nos félicitations

Camille CHIVERT et Félix DECKER se sont mariés le 16 juillet 2022.

Emmanuelle MICHAUD et Julien CADU se sont mariés le 30 juillet 2022.

Clémentine BLANCHARD et Vivien DENIS se sont mariés le 20 août 2022.

Mairie de Vallères

VALLERES



1 place de la Mairie

37190 VALLERES

02.47.45.45.44

secretariat@mairiedevalleres.fr

PERMANENCE DU MAIRE :

Samedi de 9h à 12h
sur rendez-vous.

ACCUEIL DU PUBLIC :

Mardi de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
Jeudi de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h
Samedi de 9h à 12h

COMITE DE REDACTION :

Jean-Luc CADIOU
Guillaume VAN GHELDER
Jean-Pierre GARNAUD

PHOTOS :

Guillaume VAN GHELDER